

Appui à la protection de l'espèce karité dans la commune rurale de Doumba (région de Koulikoro)

DIVAROF – Développement Intégration Valorisation du Rôle de la Femme.

1/11/01 à 30/10/03

Contributions en CFA	
FEM	16.687.550
Population	2.861.200
ONG	4.728.000
Plates-formes	

Contexte et Justification du projet

Avant les grandes sécheresses de 1973 et 1984 le karité existait en abondance dans la commune rurale de Doumba. Actuellement la régénération naturelle de l'espèce est menacée par les feux de brousse, la coupe abusive du bois de chauffe, la production du charbon, et l'extension des terres de culture. Le karité constitue une des filières les plus porteuses pour l'économie nationale et demeure une des rares sources de revenu pour les femmes. Le karité est utilisé dans la médecine traditionnelle, l'alimentation, le cosmétique et la confection des briques en banco. L'ONG visait à contribuer à la protection de l'espèce par le renforcement des capacités et la responsabilisation des populations dans 7 villages.

Stratégies de mise en oeuvre

Dans chaque village le projet a formé une brigade de surveillance de 15 personnes (hommes et femmes) en s'appuyant sur des comités de gestion des ressources qui préexistaient. Ces comités ont formulé des conventions à partir des règles traditionnelles et les ont fait approuver par la population. Trois membres de chaque comité de surveillance ont été élus pour faire parti d'un comité inter-villageois de suivi/évaluation du projet. Ce comité avec l'appui de l'animateur de projet s'est réuni tous les 3 mois pour faire le suivi des activités, pour souligner les difficultés et pour programmer les activités à venir. Le projet a formé 55 formateurs relais dans l'inventaire, l'élagage, le greffage et la construction de pare feux. Une formation portant sur la production de beurre de karité de meilleure qualité a été menée dans le but d'augmenter les revenus des femmes. Le projet a été accompagné par la mise en place de plates formes multifonctionnelles dans 5 villages pour la transformation du karité.

Quelques résultats

Les brigades villageoises pour la protection de l'environnement (BPEs), formées par le projet, veillent au respect des nouvelles règles sur l'usage des ressources naturelles de leur terroir – un rôle qui leur a été confié par les villages. Les autres habitants, ayant vu l'intérêt de la protection de l'environnement, assistent dans la surveillance.

Les peuplements de karité sont inventoriés et protégés intégralement par la population. Une infraction a déjà été signalée par la population au Service de la Conservation de la Nature. Les populations ont arrêté la pratique de feux de brousse tardifs et la cueillette prématurée des fruits du karité et du néré. L'arrêt des

feux tardifs permet aussi l'existence de fourrage pour les bœufs à proximité du village jusqu'au mois de juin. Avec les nouvelles techniques les femmes vendent un beurre de karité de meilleure qualité (sans odeur) à un prix plus élevé. De plus, la nouvelle méthode consomme moins de bois. Aujourd'hui les femmes veulent

s'organiser en coopérative afin de gagner un prix encore meilleur pour leurs produits.

L'élagage est une pratique qui a suscité beaucoup d'intérêt et est pratiqué sur la plupart des pieds de karité dans les champs. Elle permet de déparasiter le karité, et réduire l'effet d'ombre sur les champs. Par la formation en cascade au moins 200 hommes ont pu apprendre la technique.

Grâce au projet, les services de la conservation de la nature ne sont plus aperçus comme des agents de répression par la population, et les deux parties collaborent pour la protection de l'environnement de la zone.

Le SCN et le village de Fani travaillent ensemble pour réaliser un retenu d'eau et planter des arbres (mangues,

somo, karité, néré...). La concertation entre les villages engendrée par le projet continue aussi à ce jour.

Quelques Enseignements Tirés

L'accompagnement du projet par les plates formes multifonctionnelles a permis de répondre directement aux préoccupations immédiates des populations. Mais le projet devait veiller à ne pas engendrer de la jalousie inter-villageoise par la distribution inéquitable des avantages du projet (tels que les plate-formes multifonctionnelles).

La mise en place d'un comité inter-villageois de suivi et planification a engendré une sorte de compétitivité inter villageoise pour accomplir les activités favorisant l'atteinte des objectifs du projet. Mais la planification des activités par les villageois même a fait que certaines activités n'étaient pas réalisées avant la fin du projet (le centre commercial, la recherche de marché) ou étaient coincées par le temps (le greffage).

Le karité est une espèce difficile à produire en pépinière : il a un taux de croissance très lente et les jeunes pousses sont très appréciées par les écureuils.

Ce projet a permis aux populations de faire des premières expériences de greffage, mais ils n'étaient pas fait dans la saison propice. A ce stade les villageois n'ont pas assez de confiance et maîtrise pour continuer l'activité.

Les récoltes étaient mauvaises pendant la première année de projet ce qui a empêché la population de construire le centre de commercialisation inter-villageois pour la vente du beurre de karité.



"Aujourd'hui les gens commencent à comprendre que la protection de l'environnement est dans leur intérêt," Fanta : membre du comité villageois de Doumba, région de Koulikoro.